

Assemblée générale du LEMNA : 09/12/2016

12h15 - 14h00, amphi PELLOUTIER (IEMN-IAE, Bâtiment Erdre)

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de l'année

- 1.1. Budget 2016
- 1.2. Bilan HCERES
- 1.3. Les nouveaux projets et le projet de la conférence AFC en 2018 (organisation par le LEMNA, menée par François MEYSSONNIER)
- 1.4. La lettre du LEMNA

2. Modification du Règlement intérieur :

- 2.1. ajout d'ONIRIS comme membre nommé au conseil de laboratoire représentant un établissement secondaire (un membre aux côtés de l'EMN)
- 2.2. ajustement du RI pour être conforme avec les statuts des équipes d'accueil

3. Les prochaines élections au LEMNA :

- 3.1. La prochaine direction du laboratoire :
 - 3.1.1. Présentation des candidats pour la prochaine direction du laboratoire
 - 3.1.2. Procédure
- 3.2. Le conseil de laboratoire
 - 3.2.1. Appel aux candidatures
 - 3.2.2. Procédure

4. Questions divers

COMPTE RENDU

1. BILAN DE L'ANNEE

1.1. Budget 2016

- Thomas VALLEE souligne que l'année 2016 a été une année « exceptionnelle » budgétairement grâce au reliquat 2015 sur les contrats de recherche que nous avons récupéré : 37 057 euros. Cet argent a été utilisé pour l'achat de logiciels et de matériels informatiques, de mobiliers pour le laboratoire et pour des missions.
- Thomas VALLEE a rappelé que le classement des subventions « internationalisation des laboratoires-action 2 », la priorité est donnée aux membres du laboratoire qui envoient régulièrement des articles sur le *working papers* des archives du LEMNA. En effet, cet espace nous permet d'accroître notre visibilité.

Salle des doctorants : la direction souhaite avertir que les salles doctorants sont pleines. Il est prévu de les réaménager afin de gagner quelques places d'accueil. Ainsi, la direction incite les encadrants à solliciter la MSH pour accueillir leurs doctorants qui travaillent sur un projet interdisciplinaire. En plus d'un cadre de travail intéressant pour le doctorant cela permettra de libérer des bureaux à l'IEMN-IAE.

- Une carte bancaire est arrivée au laboratoire. Attention cette carte bancaire est nominative (au nom de Gaëlle), elle ne peut donc être prêtée. Elle est surtout limitée à certains achats tels que les frais d'inscription à l'étranger, les frais de soumission d'articles, l'épicerie.
- En 2017 et les prochaines années :
 - ❖ Commission FIGUR : l'équipe de direction a peu d'espoir pour une modification très visible (consultez les comptes rendus des conseils de laboratoire du 6/12/16 et du 6/09/16 pour en savoir plus sur cette commission)
 - ❖ Exonération TVA : à conserver les prochaines années.
 - ❖ Cellule Mer : elle génère des gros contrats sur lesquels le laboratoire a des pourcentages. Des contrats antérieurs sont finalisés donc nous devrions recevoir en 2017 une grosse enveloppe (entre 20 et 30 000 euros)

Concernant cette enveloppe budgétaire, l'équipe de direction suggère d'en garder une partie pour inviter des chercheurs étrangers dans nos locaux afin de monter des projets européens types consortiums.

1.2. Bilan HCERES

Le rapport de l'évaluation HCERES est consultable sur l'intranet du laboratoire.

Le bilan est positif, il s'agit d'un travail collectif comme le souligne l'équipe de direction.

Points forts :

- « Stratégie claire, solide, pertinente et réaliste » : stratégie dans les 5 ans à venir = 1 sujet d'excellence dans chaque axe et une problématique d'excellence transversale (analyse du risque : ex. projets Panorisk et Coselmar, chaire RESOH).
- « Forte identité du LEMNA associée à des champs d'excellence (économie maritime, économie bancaire et financière, logistique/recherche opérationnelle, management des systèmes d'information) »
- « Groupes de recherche pluridisciplinaires et multi-institutionnels, culture du contrat, fort sentiment d'appartenance de ses membres »
- « accroissement qualitatif et quantitatif de la production scientifique, forte capacité à mobiliser ses ressources, expertise reconnue dans des champs d'excellence, rayonnement académique national et international, financement contractuel de la recherche »
- « le LEMNA possède de nombreux atouts et une forte dynamique »

Points faibles :

- Manque de moyens administratifs et financiers, manque d'ingénieurs de recherche et de statisticiens pour seconder les chercheurs.
- Léger fléchissement de la production scientifique en 2013 qui s'explique par un gel de postes PR pendant 4 ans (départs non remplacés)
- Organisation financière des ressources du LEMNA compte tenu de sa taille importante : suggestion d'une gestion budgétaire par axe.

• **4 Recommandations :**

- Poursuivre l'internationalisation (séjours à l'étranger)
- Valoriser la recherche : dépôts de brevets, recours à la SATT, études de cas, usage d'indicateurs comme le *H-index* ou les *impact factors* des revues.
- Décentraliser et élargir la gouvernance (budget autonome pour chacun des 3 thèmes)
- Homogénéiser le suivi des doctorants (journées dédiées) compte tenu de la forte progression des effectifs.

1.3. Les nouveaux projets:

Voir la lettre du LEMNA n°3

1.4. La lettre du LEMNA :

-> Elle sera diffusée en janvier 2017 !!

Portrait des nouveaux arrivants

Merci de bien répondre aux appels des chefs d'axe afin que cette lettre soit la plus représentative possible des actualités du laboratoire. N'hésitez pas à l'envoyer à votre réseau.

2. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

- 2.1. ajout d'ONIRIS comme membre nommé au conseil de laboratoire représentant un établissement secondaire (un membre aux côtés de l'EMN) : une convention de partenariat est en cours d'élaboration.
- 2.2. ajustement du RI pour être conforme avec les statuts des équipes d'accueil : mandat du directeur de laboratoire, procédure d'élection du directeur de laboratoire (pour plus d'informations, consultez le compte rendu du conseil de laboratoire du 06/12/2016)

3. LES PROCHAINES ELECTIONS AU LEMNA :

3.1. La prochaine direction du laboratoire :

3.1.1. *Présentation des candidats pour la prochaine direction du laboratoire*

L'équipe de direction actuelle ne souhaite pas se représenter pour un nouveau mandat. Suite aux nombreux appels à candidater, l'équipe de direction a reçu la candidature de **Benoît SEVI** (en tant que directeur), accompagné de **Muriel TRAVERS** et **Amaury GRIMAND** (en tant que directeurs adjoints).

Ainsi l'équipe candidate a présenté son projet aux membres du LEMNA présents à l'assemblée générale :

- C'est une équipe de direction avant tout qui se présente
- Rappel du contexte à venir dans lequel le LEMNA s'insère :
 - L'Université de Nantes souhaite déconcentrer certains pouvoirs auprès de quatre pôles. Ainsi le LEMNA sera intégré au pôle « DROIT-ECO-GESTION ». Des changements sont à envisagés dans la prise de décision au sein des pôles. Le LEMNA devra y trouver sa place et tenter de peser sur les négociations.
 - Le LEMNA est un « gros » laboratoire dans l'UN mais demeure à ce jour une équipe d'accueil
 - HCERES positif / personnel administratif compétent et motivé
 - Environnement mouvant : UBL arrive avec nouvelle école doctorale
 - Pression budgétaire constante / concurrence accrue en matière de financements
 - UN a la volonté d'intégrer les grandes écoles
- Optimiser nos chances d'obtenir une labellisation en tant qu'UMR
- Maintenir une visibilité à tous les niveaux
- Créer une nouvelle dynamique car beaucoup de projets s'achèvent
- Continuer à solliciter du personnel administratif dédié à l'unité (le statut d'UMR permettrait d'héberger de nouveaux personnels dédiés)
- Accueillir chercheurs en délégation (aujourd'hui on peut le faire via la MSH)

4 priorités ont été mises en valeur par l'équipe de direction qui candidate :

- 1- Réflexion sur les axes de recherche
 - 9 sous thématiques : la question de la visibilité se pose.
L'idée serait de mettre en avant quelques sous-thématiques, de faire des choix en termes d'affichage. Il serait stratégique de développer des compétences qui ne sont pas développées dans d'autres laboratoires pour accroître nos chances dans la course à la labellisation.

- Réfléchir aux partenaires potentiels (autres équipes de recherche, UMR existantes, écoles, etc.)
 - Mieux mettre en avant l'adossement à la recherche.
- 2- Les priorités budgétaires
- Soutenir tous les supports
 - Priorité pour les projets ambitieux (excellence, visibilité et dynamique)
 - Encourager les séminaires (dynamique, faire des séminaires thématiques) car cela représente la vie du laboratoire
 - Stimuler les partenariats internationaux
- 3- Budget
- Réflexion sur la part des contrats revenant au laboratoire
 - Soutien des Chaires de Recherche
 - Financements CIFRE
 - Améliorer la dotation
 - Accroître notre réactivité aux appels d'offres
- 4- La dynamique
- Soutien à l'organisation de manifestations scientifiques
 - Stimuler les séminaires
 - Mettre en place des séminaires doctorants
 - Encourager la mise en place de groupes de travail
 - Accompagnement à la préparation d'HDR
 - Favoriser les échanges avec l'étranger (chercheurs invités, etc.)
 - Renforcer les supports de communication (lettre, site web, etc.) : partie en anglais / Facebook / etc.

3.2. Le conseil de laboratoire

3.2.1. *Appel aux candidatures*

(voir plus bas les différents sièges à pourvoir)

3.2.2. *Procédure*

Renouvellement au complet pour le début 2017 :

- Un arrêté sera publié courant janvier.
- Organisation des élections en février.
- Les différents sièges à pourvoir aux élections :
 - Collège A : Collège des chercheurs et enseignants-chercheurs habilités à diriger les recherche = 4 sièges
 - Collège B : Collège des chercheurs et enseignants-chercheurs non habilités à diriger les recherches = 2 sièges
 - Collège C : Le collège des ITA, IATOS et des personnels contractuels = 1 siège
 - Collège D : des ATER, des allocataires de recherche, des doctorants et post-doctorants = 2 sièges

3.2.3. Procédure d'élection du nouveau directeur

Les candidats à la direction devront déposer leur candidature avant la première réunion du conseil de laboratoire qui émettra un avis sur la candidature. Ensuite le conseil de laboratoire proposera le nom de la personne choisie au président de l'Université de Nantes.

4. QUESTIONS DIVERS

Trombinoscope : Afin de remettre à jour le trombinoscope des membres titulaires du LEMNA, un dernier appel aux photos sera lancé en début d'année 2017. Celui des doctorants est aussi en construction.

GIS MARSOUIN : Claire Gauzente a souhaité faire un point sur cette adhésion.

Pour avoir des précisions sur ce qu'est le GIS MARSOUIN, vous pouvez consulter le site internet du LEMNA sur lequel des précisions sont données.

La convention qui va être signée est une convention d'établissement (UN signe la convention). Ceci est inédit dans l'histoire du GIS MARSOUIN car jusqu'à maintenant les adhérents devaient être bretons.

Mais cela signifie aussi que le LEMNA n'est pas le seul laboratoire nantais à devenir adhérent, il y a aussi le Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) qui sera adhérent.

Or il n'est autorisé au Conseil d'administration du GIS MARSOUIN qu'un seul représentant par établissement. Donc nous sommes devant un enjeu de gouvernance, il faut que le LEMNA soit force de proposition sur la forme de ce que va prendre la convention.

De plus, le GIS est financé par la région Bretagne donc les membres du LEMNA qui y participeront n'auront pas de financement. Il faut donc réfléchir auprès de quelles formes de financement nous pouvons postuler pour cette thématique.

Nouvelle école doctorale : elle commencera son activité en septembre 2017.

DIRECTEUR ADJOINT : François-Charles WOLFF, LEMNA, IEMN-IAE

Un membre du LEMNA : Yvan DUFEU, LEMNA, ONIRIS

Ne pas hésiter à les contacter si besoin.